

Coupures de presse lors de la crue de la Vallière en juillet 1981 dans la région Lédonienne

(sources: Les Dépêches et la Voix du Jura)

Le soixantième régiment d'infanterie dans la tempête à Lons-le-Saunier



Réparer les conséquences de la nuit d'orage

Les Jurassiens ont travaillé dur dimanche et lundi. Du moins tous ceux, nombreux, qui avaient été touchés par les violents orages de la nuit de vendredi à samedi. A Lons et dans toute la région, on a sorti des tonnes d'objets et de matériaux des caves et sous-sols. Dans les immeubles, des avis invitant tous les locataires à la solidarité ont été affichés et la journée de lundi, fériée pour un grand nombre, a été mise à profit. Le spectacle dans les rues concernées était attristant. D'énormes sacs regorgeant de tout ce que l'eau avait détruit ou abîmé attendaient les éboueurs, débordés. Un peu partout aussi, on a dressé des bilans plus précis en faisant place nette. Dans la ville et les agglomérations, après le commentaire à chaud et alarmiste, on passe au stade du récit d'anecdotes mais aussi aux leçons à tirer. Il y en aura assurément très certainement revus. A Lons, deux voitures étaient restées sous le pont de Macornay.

Lundi matin, leurs propriétaires ne s'étaient pas encore manifestés pour les récupérer. C'est précisément sous le pont de Macornay que l'on avait prêté secours in extrémis à un handicapé pour le sortir de la voiture qui s'enfonçait dans l'eau. On raconte aussi qu'à Montmorot, des personnes âgées, perchées sur une table ou un meuble, avec l'effroi que l'on imagine, ont dû attendre les secours. Un de nos jeunes confrères avait lui, comme d'autres, été contraint de passer la nuit dans sa voiture, les routes pour rentrer à son domicile étaient coupées. Ailleurs, sur les secteurs de Volteur, Lavigny, Le Pin, Le Louverot, le même spectacle de désolation a entraîné les mêmes conséquences. Dans le haut Jura, la route Viry-Saint-Claude a été emportée, entraînant avec elle la voiture de M. Alb Laid, retrouvée dans une fâcheuse position. La circulation est maintenant rétablie sur une voie sur la C.D. 100 Viry-Molinges.

Après la tempête, on s'organise

Cinq jours à peine après le fantastique orage qui s'est abattu sur toute la région lédonienne, causant des dégâts innombrables sur la voirie et surtout chez les particuliers, un rapide tour d'horizon permet une certitude : il est encore beaucoup trop tôt pour avancer un chiffre concernant le bilan. Tout juste peut-on parler d'estimation et encore, faut-il être prudent en ce domaine, la note à payer réservant peut-être une surprise, bonne ou mauvaise.

Dans toutes les communes touchées par le déferlement des eaux, on s'organise. Après que l'on ait paré au plus pressé, à savoir le rétablissement des voies de communication et donc la circulation, chaque commune entreprend le recensement des dégâts, demandes qui seront acheminées ensuite à la préfecture. Les situations sont variables, une fois les esprits apaisés, les choses prennent lentement une tournure différente. Là ou d'emblée, on avait cru les dégâts importants, on s'aperçoit parfois que le mal est moindre et vice versa. Autant dire que le travail ne fait que commencer. Du travail, on n'en manque pas, que ce soit pour les employés des diverses communes concernées, pour l'Équipement ou pour les services techniques de la ville de Lons. Ces derniers d'ailleurs ont décidé purement et simplement de suspendre tous les travaux en cours pour ne se consacrer qu'aux conséquences du sinistre. Ainsi, après les petits travaux nécessaires pour reboucher ça et là quelques trous, va-t-on s'attaquer maintenant au « gros œuvre » que constitue l'état des quartiers, tels que la rue du Dr-Jean-Michel, le chemin des Petits-Quarts, celui de Pymont, ou la rocade touchée en trois endroits. Avec le recul, on peut essayer de s'interroger sur les causes d'un tel afflux d'eau en certains points. Elles

sont simples du fait même de la situation de Lons et ses environs. Une telle cuvette est l'endroit prédestiné à recevoir l'écoulement des eaux pluviales. C'est pourquoi, même si l'on a pu constater depuis quelques années des améliorations sensibles dans le réseau d'écoulement, des études sont actuellement faites ponctuellement (pont de Macornay, Pymont...) pour tenter d'éviter le renouvellement d'un tel sinistre. Dans ce sens, des travaux vont commencer, liés à ceux de l'hôpital pour la séparation des eaux pluviales et des eaux usées. Les dommages subis par la voirie ne sont pas, selon l'Équipement, de nature à susciter des inquiétudes. Le réseau de chemins départementaux, en général les plus touchés, sera remis en état sans difficulté. Le plus inquiétant étant bien sûr les préjudices causés à la population. L'illustration la plus marquante est celle qu'offre la commune de Montmorot, qui a connu selon son maire, M. Monnière, sa « catastrophe du siècle ». On parle pour certains particuliers de factures pouvant atteindre 50 à 100 millions. C'est pourquoi on annonce la constitution d'un « comité de soutien et de défense aux sinistrés », qui organisera l'aide. Bien qu'ayant décidé d'annuler les festivités du 14 juillet, la municipalité qui avait seulement organisé un dépôt de gerbes au monument aux Morts, a vu l'afflux de nombreuses

personnes extérieures, venues témoigner de leur solidarité. Il faudra attendre encore dix à quinze jours pour estimer, dans un

premier bilan, le montant des dégâts. Toujours est-il que les séquelles d'un tel déluge seront longtemps présentes même si, et il

faut encore le rappeler, l'efficacité et le dévouement des secours ont fait que très rapidement les choses ont pu redevenir « normales ».

B. C.



Les dégâts de l'hôpital

L'hôpital de Lons communautaire :

« A l'occasion des inondations exceptionnelles qui ont touché Lons-le-Saunier, le centre hospitalier a subi de très importants dégâts : les eaux ayant envahi les sous-sols, où se trouvent les magasins et les machineries. D'ores et déjà, plusieurs tonnes de produits inutilisables, alimentaires, pharmaceutiques et d'entretien ont été évacuées. Les machines étant touchées, la blanchisserie est arrêtée pour une huitaine de jours et le traitement du linge confié à l'extérieur ; les sous-stations électriques et de chauffage étant noyées, une alimentation provisoire a été réalisée par une entreprise, l'E.D.F. n'étant pas concerné ; le téléphone intérieur coupé est rétabli. Mais la voirie est endommagée, beaucoup de mobilier et matériel sont à remettre en état ou à détruire. Le bilan ne pourra être fait que dans quelques temps : il sera lourd.

Le nettoyage se poursuit et à ce sujet, l'hôpital tient à rendre un hommage tout particulier au corps des sapeurs-pompiers de Lons-le-Saunier qui est intervenu sur ma demande dès une heure du matin et a poursuivi le pompage toute la journée du samedi ; à l'Armée qui a pu mettre à notre

disposition une vingtaine de jeunes gens samedi, dimanche et lundi qui se sont révélés très efficaces ; au personnel municipal du service des eaux ; enfin, au personnel hospitalier des services généraux, ateliers, magasins et de la pharmacie qui se sont mobilisés tout le week-end, travaillant dans des conditions pénibles, certains touchés aussi dans leurs biens à leur domicile personnel n'ayant pas hésité dans leur choix de priorité accordé à l'hôpital ; d'autres en instance de départ en vacances ayant retardé ce dernier. Que chacun trouve ici, l'expression de nos chaleureux remerciements.

Dans l'instant, notre grand souci à tous a été d'assurer la continuité du service public avec la sécurité des malades en préservant leur

hospitalisation de toutes incidences sur les soins et sur l'hôtellerie.

Le jour même, dès 7 h 30 du matin, la cuisine fonctionnait à nouveau. Seul le personnel sera privé de restaurant encore quelques jours.

A midi, l'électricité était rétablie au pavillon de médecine.

Dimanche, à 16 heures, tous les ascenseurs fonctionnaient.

A 22 heures, le circuit d'eau potable rompu à deux endroits en chirurgie et maternité était réparé.

Le courage et la bonne volonté de chacun ont permis de réussir ce rétablissement apparent pour les malades. Maintenant, nous allons recenser toutes nos blessures pour en assurer la guérison. Nous ne vous cachons pas que la tâche est rude ».

Région de Lons: que d'eau, que d'

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région lédonienne dans la nuit de vendredi à samedi n'ont heureusement pas fait de victime. Mais les dégâts sont considérables.

Routes défoncées, voitures noyées, appartements, caves et garages inondés, les pompiers ne comptent plus le nombre de sorties effectuées pendant le week-end.

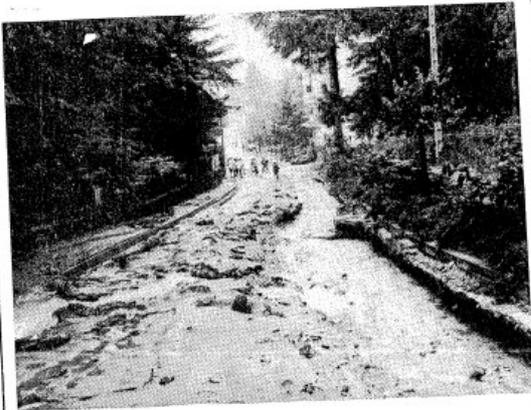
Dans la région de Lons, la situation de l'hôpital a pu inquiéter les responsables. Tous les sous-sols disparaissaient sous deux mètres d'eau.

Reste maintenant à dresser le bilan. Et toujours l'éternelle question : qui va payer ?



Un véritable torrent de boue a recouvert la rue.

Déluge sur la région lédonienne



Un orage accompagné de pluies diluviennes a transformé routes et rues de Lons et de la région lédonienne, en torrents d'eau et de boue, dans la nuit de vendredi à samedi.

Arrachant les revêtements de chaussées par pans entiers, emportant des ponts, noyant moutons, chèvres, lapins et volailles, ce déluge a causé des dégâts considérables dont les marques restent longtemps visibles.

De très nombreuses maisons furent envahies par les eaux, tandis que l'hôpital de Lons connaissait une situation qui aurait pu devenir dramatique sans la prompt intervention des services de secours.

Toute la nuit et une bonne partie de la journée, les sapeurs-pompiers aidés de

l'armée, ont paré aux situations les plus graves.

Les pouvoirs publics et les élus se trouvèrent également mobilisés et se rendirent à chacun des lieux touchés, faisant remédier aux cas les plus dramatiques.

Quelques familles ont dû être relogées ailleurs, leurs habitations ayant été trop gravement sinistrées ; de même que des campeurs.

Alors que la pluie recommençait de tomber samedi après-midi, et que les gens, après une nuit blanche, continuaient de manier pelles et balais, il s'avérait encore impossible de chiffrer, voire recenser la totalité des dégâts.

Notre photo : le chemin de Paradis, à Lons : l'enfer !

(Photo Michel GIROD).

Lons L'eau du pont

Du jamais vu ! une des conséquences les plus spectaculaires de l'orage de vendredi soir fut bel et bien l'invasion par les eaux du pont de Macornay qui avait recueilli toutes les eaux de ruissellement des hauteurs voisines.

Vers 4 heures du matin il manquait un tout petit mètre d'eau pour que le haut du pont soit atteint par l'eau ! On y vit quelques véhicules pris au piège et dont les occupants pour se dégager durent sortir par les vitres des portières.

Digne des meilleurs films catastrophe !

Le plus étonnant est peut-être la rapidité avec laquelle les eaux qui obstruaient le pont se sont retirées. A peine quelques heures.

Ne buvez pas d'eau

Le syndicat des eaux du Revermont communique « suite aux inondations consécutives au violent orage du 10 juillet, il est demandé aux habitants des villes ou communes de Montmorot, Messia-sur-Sorne, Chilly-le-Vignoble, Frébuans, Trenal, Condamine, Courlaoux, Courlians, Saint-Didier et l'Etoile, de prolonger de 48 heures la période où toutes précautions habituelles devront être prises concernant la consommation en eau potable destinée à l'alimentation humaine ».

BILAN

Après les dégâts causés par les orages du 11 juillet

Dans un communiqué la préfecture précise les modalités à suivre : A la suite des violents orages survenus le 11 juillet dans la région lédonienne, les pouvoirs publics se préoccupent de dresser le bilan des dommages subis.

A cet effet, la procédure à suivre est la suivante :

1. Il est demandé à MM. les maires des communes sinistrées de se faire connaître à la préfecture du Jura ; Direction départementale des services d'incendie et de la Sécurité civile, en ce qui concerne les dégâts aux biens privés ;

Service de la coordination et de l'action économique, en ce qui concerne les dégâts occasionnés à la voirie et aux équipements publics communaux, ainsi que les dégâts à la voirie rurale et aux cultures.

2. En ce qui concerne les dégâts aux biens privés MM. les Maires recevront alors un premier imprimé destiné à recenser les sinistrés de leur commune et à faire apparaître une estimation sommaire des dommages.

Ces imprimés dûment remplis par les intéressés seront retournés d'urgence à la préfecture par MM. les Maires.

3. Au reçu de ces états nominatifs, la préfecture adressera aux maires le nombre correspondant de dossiers individuels sur lesquels les sinistrés feront apparaître le détail de leurs dommages et leur estimation définitive.

Lorsque cette déclaration de sinistre sera parvenue, la procédure propre aux calamités publiques définie par la circulaire du 6 février 1976 sera mise en application.

Il est rappelé que cette procédure, qui ne peut aboutir à une indemnisation des pertes subies analogue à celle des compagnies d'assurances, a pour objet d'aider les victimes les plus touchées à faire face aux difficultés résultant de sinistres naturels.

S'agissant d'un fonds de secours ne pouvant secourir la totalité des dommages, seuls seront pris en considération les dégâts causés :

— Au mobilier et autres objets essentiels à usage domestique, habituellement utilisés par leur propriétaires ;

— Aux immeubles utilisés comme résidence principale à l'exclusion des immeubles donnés en location. Par ailleurs, ne pourront être retenus les dommages concernant notamment :

Les véhicules automobiles, sauf ceux appartenant à des handicapés. Les caravanes, matériels de camping.

De façon générale, les objets estimés non indispensables.

Ces exclusions ne sont pas exhaustives et il appartiendra ultérieurement au Comité départemental de secours d'a préciser les situations individuelles et de déterminer en conséquence le montant des aides à accorder.

En ce qui concerne les dégâts causés au domaine public (voirie, ouvrages d'art, etc...), MM. les Maires des communes intéressées voudront bien signaler sous la forme d'un courrier séparé, la nature et l'importance des dommages constatés en vue de leur instruction éventuelle.

Enfin, s'agissant des pertes de récoltes il est précisé que pour bénéficier du régime d'indemnisation au titre des calamités agricoles, les exploitants agricoles à titre principal doivent avoir subi des pertes égales à 27 % au moins d'une culture considérée et celles-ci devront avoir entraîné une diminution d'au moins 14 % du produit brut de l'exploitation.

Un an après Salins, l'eau sinistre la région de Lons

13 mois après les inondations dramatiques de Salins-les-Bains, une vague d'eau a submergé une large partie de la région lédonienne.

Les dégâts sont importants. Ponts emportés, animaux noyés, habitations inondées, voitures sous l'eau, il faudra certainement plusieurs jours pour dresser un premier bilan.

C'est dans la nuit de vendredi à samedi qu'un orage d'une rare violence a déchaîné le long du Revermont. Et la pluie diluvienne qui est tombée pendant plusieurs heures a fait sentir ses effets vers 11 h du soir. L'eau a commencé de monter dans les petites rivières qui irriguent la région. Le Solvan, le Sedan, la Seille, la Vallière et la Somme, qui ressemblent habituellement à de petits filets d'eau ont, dans leur colaire pris l'allure de véritables fleuves.

Dans la résidence du Clos du Vallon à Lons, l'eau est montée d'environ trois mètres entre 11 h et deux heures du matin. Dans les communes de Bletterans, et en Saône-et-Loire, les routes ont été recouvertes complètement, empêchant par endroits le passage des voitures. Un automobiliste qui se trouvait sur la route de Louhans, vers deux heures du matin, déclare: « Quand je suis passé, l'eau cachait entièrement la chaussée. On pouvait rouler en première. Mais il fallait bien connaître la route. Dans certains endroits le courant était si fort que je devais lancer le moteur à fond pour passer. »

A Lons même, les endroits les plus touchés furent le Clos du Vallon, l'hôpital, et les quartiers proches de la rue Jean-Michel. Les ponts de Macornay, et le passage inférieur de la rue Louis-Mazier furent rapidement bouchés par une épaisse couche de boue, de gravier et de cailloux.

La rue du Paradis, dévalée par les flots de pluie fut transformée en un véritable chantier. Le goudron arraché, de véritables tranchées, creusées dans le sol.

Au Clos du Vallon, la rapidité de la montée des flots a recouvert si rapidement les quelque 30 véhicules que les habitants de la résidence n'ont rien pu faire. Et les rez-de-chaussées, comme dans une grande partie des bas quartiers, envahis

sous-sol, là un garage, pompant l'eau à l'hôpital. Le dimanche même, les pompiers sont encore intervenus. L'armée a été également mobilisée, et des hommes du 60^e R.I. ont prêté main forte aux secouristes. M. Frachon, un des responsables des équipes de secours explique ainsi le drame: « L'intensité de l'orage, est la cause principale. L'absence de pentes en ravinant, et les petits

Failli les dégâts les plus importants, il faut compter le réseau routier. » Dans la commune de Montmorot, les rues ont subi de graves dommages. Pour l'instant on va tout d'abord boucher les trous. Mais il va falloir envisager un plan de réparation, avec subventions communales et départementales. » Pour le secrétaire-général de la préfecture, la tâche suivante sera de dresser un périmètre



Clos du Vallon, les voitures ballottées par les flots.

par l'eau et la boue, ont obligé les habitants à se réfugier dans les étages supérieurs, en attendant ce qui pouvait l'être.

Dans la commune de Montmorot, dès que l'eau a commencé ses ravages, les gens se sont « jetés à l'eau », au sens propre pour sauver les biens qui pouvaient être mis au sec.

Mais là où on a eu le plus peur, c'est assurément à l'hôpital de Lons, où l'eau a envahi les sous-sols. On a pu mesurer jusqu'à deux mètres d'eau. Les réserves de nourriture et de médicaments, ainsi que la morgue ont été touchées, et même submergées. Autant dire que pour le seul hôpital les dégâts vont se chiffrer par plusieurs millions.

Les services de secours sont intervenus dès les premiers menaces, vers 11 h du soir, le vendredi. Et jusqu'à 9 h du soir le samedi, ils ont travaillé d'arrachepied, dégageant, ici un

ruisseau se sont retrouvés engorgés très rapidement. C'est d'ailleurs la première fois que l'on rencontre un tel phénomène. Il y a déjà eu des crues dans le passé, mais jamais d'une telle force et d'une telle rapidité. »

Du côté de la préfecture on n'en est pas, à l'heure où nous écrivons, au bilan. Mais déjà les premières constatations laissent apparaître l'ampleur des dégâts: « Nous avons parlé au plus pressé, explique M. Barbat du Closel, secrétaire-général de la préfecture. C'est tout d'abord l'hôpital qui a retenu notre attention, car il fallait prévoir un service de repas, puisque tout était sous l'eau. Il y a eu également la maison des Petites Sœurs des Pauvres, qui par comble de malchance venait de rentrer ses réserves de nourriture. En



A l'hôpital, on pompe les sous-sols, pendant que les équipes de secours dégagent les réserves noyées sous l'eau.

brèves petites communes ont été touchées. »

des zones touchées, afin de prévoir les indemnités possibles. Mais il ne faut pas se leurrer. Ces sommes ne seront pas très élevées. C'est en effet la conséquence

il n'y a aucune indemnisation prévue, malgré une action menée par une fédération d'assureurs, depuis les inondations du Sud-Ouest. Pour ce qui est de l'automobile, il peut y avoir des indemnités au coup par coup, selon le type de contrat.



Les habitants dégagent les pièces inondées.

habituelle et dramatique de ce genre d'événements. Car beaucoup de commerçants, sans parler des particuliers, ont vu une grande partie de leurs stocks abîmés, voire détruits par l'eau.

Qui paiera? La question est toujours posée. Les assurances précisent que dans un cas comme celui-ci, en ce qui concerne les bâtiments,

Pour de nombreuses personnes, pour des commerçants, pour les artisans et les industriels, ce n'est que le début du drame. Une consolation tout de même. On ne compte pas de victime. Les pompiers ont sauvé d'extrême urgence un couple de personnes âgées à Larnaud et une autre à Montmorot.

H. Emmery

L'ORAGE FRAPPE AUSSI AUTOUR DE VOITEUR. — Après plusieurs jours d'une chaleur souvent étouffante, un orage d'une violence exceptionnelle s'est abattu sur Voiteur et ses environs dans la nuit de vendredi à samedi. Eclairs et tonnerre très rapprochés rappelaient les tristes souvenirs des bombardements et dans le ciel sinistrement illuminé, d'énormes nuages déferlaient. Brusquement des trombes d'eau se sont abattues sur la campagne. En quelques minutes les chemins étaient transformés en torrent de boue, les bouches d'égout s'engorgèrent et nombre d'habitants virent avec désespoir l'eau envahir les sous-sols et même les logements. Les pompiers durent intervenir en plusieurs occasions et le véhicule du centre de secours de Voiteur restait en service une bonne partie de la nuit.

Au matin un spectacle de désolation dans maints villages. A Lavigny, Le Pin, Le Louvent les chemins étaient recouverts de graviers, de terre, des ornières s'étaient creusées, des fosses profondes et dangereux implants spontanément ralentissant la circulation très difficile voire impossible.

Très rapidement, la solidarité aidant, des secours se sont organisés et des équipes se sont constituées pour débarrasser les chaussées, vider les caves, nettoyer les logements. De mémoire d'hommes il fallait remonter très loin dans le temps pour retrouver un tel spectacle.

Les dégâts, très importants, seront très difficiles à estimer et s'élevont à plusieurs millions. Les Pouvoirs publics auront fort à faire pour faire disparaître les traces de ce sinistre météorologique.



A Montmorot, le résultat de la violence des flots.